

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS
	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE		
	Six mois	Un an	Six mois	Un	
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'Imprimerie Nationale à Rufisque	an Sénégal et autres Etats de la CEDEAO	15.000f 31.000f.	-	-	La ligne 1.000 francs
Les annonces doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Etranger : France, Zaïre R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie.	-	20.000f.	40.000f	Chaque annonce répétée ... Moitié prix
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : Autres Pays	-	23.000f	46.000f	(Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).
	Prix du numéro Année courante	600 f	Année ant.	700f.	
	Par la poste : Majoration de 130 f par	numéro			
	Journal légalisé 900 f	-	Par la poste	-	Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 9520790630/81

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS, ARRETES ET DECISION

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

2008

- 28 février Décret n° 2008-446 portant promotion et nomination dans l'Ordre du Mérite au titre de l'année 2008 736

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

2008

- 28 avril Décret n° 2008-447 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat, d'une parcelle de terrain du domaine national située à Yeumbeul sur la Route de la Marine française, d'une superficie de 42.600 mètres carrés, en vue de son attribution par voie de bail prononçant la désaffectation du terrain en cause 747
- 28 avril Décret n° 2008-510 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat, d'une parcelle de terrain du domaine national située à Niaga Oulof (Communauté rurale de Sangalcam) d'une superficie de 3 ha 9 a 71 ca en vue de son attribution par voie de bail prononçant la désaffectation du terrain en cause. 747

2008

- 13 mai Décret n° 2008-511 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat, d'une parcelle de terrain du domaine national située à Noflaye dans la Communauté rurale de Sangalcam d'une superficie de 8 ha 56 a 80 ca, en vue de son attribution par voie de bail, prononçant la désaffectation 747
- 13 mai Décret n° 2008-519 prescrivant l'immatriculation au nom de l'Etat, d'une parcelle de terrain du domaine national formant les lots n° 8, 9, 10 et 11 du lotissement de la zone d'activités Nord de Diamniadio, Département de Rufisque, d'une superficie de 4 ha 50 a 52 ca, en vue de son attribution par voie de bail, prononçant la désaffectation 747
- 13 mai Décision n° 4078 MEF-DGCPT-PGT-ACCPDC portant modification de la valeur des taux de chancellerie applicables dans certaines missions diplomatiques et consulaires du Sénégal - en Malaisie, au Jamaïque, à Madagascar, en Zambie, en Turquie et en Guinée 748

MINISTERE DE L'INTERIEUR

2008

- 20 mai Arrêté ministériel n° 4256 portant prorogation de la distribution des cartes restantes issues de la refonte totale du fichier électoral 748

MINISTERE DE L'ECONOMIE MARITIME, DES TRANSPORTS MARITIMES DE LA PECHE ET DE LA PISCICULTURE

2008

- 15 mai Arrêté ministériel n° 4210 MEMTMPP-PAD portant agrément de consignataire 748

PARTIE NON OFFICIELLE

- Annonces 748

PARTIE OFFICIELLE**DECRETS, ARRETES ET DECISION****PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE****DECRET n° 2008-446 du 28 avril 2008****portant promotion et nomination dans l'Ordre du Mérite au titre de l'année 2008.**

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu la Constitution, notamment en ses articles 43 et 76 ;

Vu le décret n° 71-652 du 9 juin 1971, réglementant l'Ordre du Mérite, modifié ;

Vu le décret n° 2002-593 du 13 juin 2002, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

Vu le décret n° 2004-1385 du 4 novembre 2004, portant reconduction et nomination des membres du Conseil de l'Ordre national du Lion ;

Vu le décret n° 2007-826 du 19 juin 2007, portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret 2007-1493 du 12 décembre 2007, fixant la composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-01 du 3 janvier 2008, portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères ;

Vu la déclaration de conformité aux lois, décrets et règlements prononcée par le Conseil de l'Ordre en sa séance du 20 février 2008 pour les promotions et nominations dans les ordres ;

Sur présentation du Chancelier de l'Ordre du Mérite.

DÉCRÈTE ;

Article premier. - Sont promus au grade de commandeur :

Présidence de la République :

1 M. Mor Pène, chargé de mission, né le 22 mars 1948 à Saint-Louis ;

2 M. Mor Khary Fall, chiffreur, né le 8 décembre 1948 à Taïba Ndiaye ;

3 M. Guibril Mbaye Diagne, chargé de mission, né le 18 octobre 1951 à Dakar ;

4 M. Mamadou dit El Hadji Mbodj, ingénieur Travaux du Chiffre, né le 10 septembre 1954 à Rufisque ;

5 M. Papa Birame Sarr, Radio-télégraphiste, né le 19 février 1953 à Dakar ;

6 M. Mamadou Sy, sergent-chef, comptable, né le 31 décembre 1955 à Mbaboumy .

7 M^{me} Marième Faye, comptable matières, née le 29 juillet 1956 à Thiès ;

8 M. Yigo Gning, fonctionnaire, né en 1948 à Kahone ;

9 M. Manga Bakoum, fonctionnaire, né en 1951 à Vardiakhal ;

10 M. Oumar Massassy Coulibaly, lieutenant-colonel, né le 1^{er} mars 1952 à Joal ;*Ministère de l'Intérieur :*

11 M. Albert Ngom, adjudant-major, né en 1947 à Fadiouth ;

12 M^{me} Mariatou Dembélé, secrétaire particulière du M.INT., née le 27 janvier 1952 à Dakar ;

13 M. Mamadou Thiam, inspecteur adm. terr. et locale, né le 2 novembre 1950 à Ndoum ;

*Ministère de l'Environnement,
de la Protection de la Nature,
des Bassins de Rétention et des Lacs artificiels :*

14 M. Amadou Ndiaye, ingénieur Eaux et Forêts, né le 29 octobre 1954 à Saint-Louis.

*Ministère des Infrastructures, des Transports
terrestres, des Télécommunications et des TICS :*

15 M. El Hadji Malick Niang, ingénieur Génie mécanique, né le 24 avril 1953 à Dakar.

*Ministère de l'Economie maritime, des Transports
maritimes, de la Pêche et de la Pisciculture :*

16 M. Abdoulaye Gningue, coord. Cellule Etudes et planif. PAD, né le 20 août 1950 à Kahone ;

Ministère des Forces Armées :

17 M. Meïssa Tamba, colonel, né le 6 mai 1950 à Ndiédieng ;

18 M. Mamadou Amadou Dièye, colonel, né en 1949 à Boki ;

19 M. Malick Guèye, colonel, né le 27 août 1956 à Gaé ;

20 M. Abdou Karim Diarra, adjudant-major, né en 1952 à Kolda.

*Ministère de la Famille, de l'Entreprenariat
féminin et de la Micro-Finance*21 M^{me} Bineta Seck, secrétaire part. du Ministre, née le 11 janvier 1950 à Dakar ;

22 M. Karamba Dramé, conseiller en Planification, né en 1947 à Marsassoum.

*Ministère de la Culture, du Patrimoine historique
classé, des Langues nationales
et de la Francophonie :*

23 M^{me} Aminata Diallo, secrétaire sténo-dactylographe, née le 9 janvier 1950 à Dakar ;

24 M^{me} Khady Diouf, artiste-chanteuse, née le 1^{er} mars 1940 à Palmarin.

*Ministère de l'Information et des Relations
avec les Institutions :*

25 M. Mamadou Sané, brigadier-chef à la retraite, né le 27 juin 1933 à Dakar.

*Grande Chancellerie de l'Ordre national
du Lion :*

26 M. Mohamed Ly, commandant à la retraite, né le 21 décembre 1936 à Diaba Lidoube ;

27 M. Momar Talla Dimé, ingénieur conseiller personnel P.R, né le 26 juillet 1943 à Louga ;

28 M^{me} Ndiendé Ndoeye, chargée de Mission, chef Div.O.M/GCONL, née le 19 septembre 1957 à Rufisque ;

29 M. Massamba Ndiaye, Anc. chef de Bureau au M.INT., né en 1935 à Louga ;

30 M. Mapathé Ndiouck, Directeur de société, né le 1^{er} janvier 1939 à Thiès.

Art. 2. – Sont promus au grade d'Officier :

Présidence de la République :

1 M. Amadoune Mbengue, informaticien, né le 1^{er} novembre 1948 à Rufisque ;

2 M. Ibou Dieng, sous-lieutenant, né le 10 janvier 1963 à K. m. Ndao ;

3 M. Amadou dit Baïdy Mbaye, attaché d'Ambassade à Banjul, né le 14 novembre 1954 à Thiès ;

4 M. Abou Ndiaye, chauffeur, né le 22 mai 1949 à Mbacké ;

5 M^{me} Maty Guèye, Directrice « Belle Dame Couture », née le 24 janvier 1948 à Dakar ;

6 M. Mansour Loum, fonctionnaire, né le 16 juin 1959 à Kaolack ;

7 M. Salif Diallo, fonctionnaire, né le 12 décembre 1952 à Kolda ;

8 M. Mamadou Diouf, fonctionnaire, né le 4 juin 1960 à Ndoffane Coly ;

9 M. Babacar Dabo, fonctionnaire, né le 17 mars 1954 à Linguère ;

10 Alioune Ndiaye, premier maître, né le 8 mars 1955 à Dakar ;

11 M. Ababacar Thioune, sergent-chef, né le 6 avril 1965 à Dakar ;

12 M. Alwaly Loum, adjudant de Gendarmerie, né le 23 juin 1956 à Nguéniène Sérère ;

13 M. Mame Baye Sylla Guèye, gendarme, né le 19 décembre 1961 à Dakar ;

14 M. Ibrahima Niang, agent-enquêteur, né le 31 mars 1959 à Dakar ;

15 M. Assane Ndoeye, électricien Auto, né le 20 septembre 1958 à Dakar ;

Ministère des Affaires étrangères :

16 M. Cheikh Omar Diallo, mécanicien principal, né en 1936 à Bamako (Mali) ;

17 M. Mankeur Ndiaye, Directeur de Cabinet du Ministre, né le 15 mars 1960 à Dagana ;

18 M. Cheikh Seydou Djigo, chiffreur, né le 18 octobre 1953 à Dakar.

Ministère de l'Economie et des Finances

Ministère Délégué, chargé du Budget :

19 M. Mamadou Bâ, inspecteur des Finances, né le 4 avril 1953 à Dakar.

Ministère de la Justice :

20 M. Ousmane Seck, agent administratif principal, né le 19 novembre 1948 à Dakar ;

21 M. Amedine Mbodj, commis d'administration, né le 17 août 1953 à Podor.

Ministère de l'Intérieur :

22 M. Ibra Guèye, mécanicien-garagiste, né en 1946 à Thiadiaye ;

23 M. Yaya Badji, agent d'Administration, né en 1948 à Sindian ;

24 M. Mamadou Dieng, sous-préfet, né le 17 juillet 1950 à Dakar ;

25 M^{me} Fatou Ndiaye, secrétaire sténo-dactylographe, né le 21 novembre 1953 à Dakar ;

26 M. El Hadji Yamar Sy, chef section Régulation, né le 7 janvier 1954 à Rufisque ;

27 M. Bassamba Camara, commissaire de Police divisionnaire, né le 31 octobre 1954 à Rufisque ;

28 M. Daouda Sy, commis d'Administration, né le 4 mars 1955 à Dakar ;

29 M. Ibrahima Mbaye, comptable matières, né le 16 juin 1966 à Rufisque ;

30 M. Mamadou Ndiaye, adjudant-major, né le 27 janvier 1953 à Dakar ;

31 M. Mademba Samb, adjudant-chef, né le 23 mai 1954 à Dakar.

*Ministère de l'Environnement,
de la Protection de la Nature,
des Bassins de Rétention et des Lacs artificiels :*

32 M. Sékou Mané, ingénieur Travaux Eaux et Forêts, né en 1951 Toubacouta ;

33 M. Oumar Sarr, SAGE du MEPN, né le 17 février 1958 à Dakar.

*Ministère des Infrastructures, des Transports
terrestres, des Télécommunications et des TICS :*

34 M. Oumar Dembélé, dessinateur à la retraite, né le 30 janvier 1942 à Dakar ;

35 M. Abdoul Aziz Ndiaye, ingénieur des Transports, né le 26 septembre 1948 à Tivaouane.

*Ministère de l'Economie maritime, des Transports
maritimes, de la Pêche et de la Pisciculture :*

36 M. Yague Diouf, gestionnaire Ressources humaines, né le 21 juin 1949 à Rufisque ;

37 M. Amadou Kane Diallo, Directeur général du COSEC, né le 31 août 1955 à Guédé Mas.

Ministère des Forces armées :

38 M. Abdoulaye Badiane, colonel, né le 19 avril 1957 à Dakar ;

39 M. Birama Thioune, colonel, né le 27 janvier 1954 à Saint-Louis ;

40 M. Cheikh Sarr, capitaine de Frégate, né le 4 juin 1957 à Sakal ;

41 M. Mohamed Badji, lieutenant-colonel, né en 1953 à Kagnobon ;

42 M. Philippe Henri Alfred Dia, lieutenant-colonel, né le 7 novembre 1967 à Dakar ;

43. M. Papa Loum, Commandant, né en 1962 à Mboltoigne ;

44 M. Abdoulaye Sall, commandant, né en 1956 à Kandé ;

45 M. Abdoulaye Diao, médecin-commandant, né le 15 octobre 1959 à Thioubalel ;

46 M. Amadou Tamboura, capitaine, né le 19 novembre 1968 à Dakar ;

47 M. Omar Diouf, capitaine de Gendarmerie, né le 22 août 1961 à Dakar ;

48 M. Mawa Niang, lieutenant, né le 21 mai 1958 à Saint-Louis ;

49 M. Mamadou Mané, adjudant-major, né le 2 mai 1952 à Thiès ;

50 M. Mbaye Faye, adjudant-major de Gendarmerie, né en 1953 à Maka-Kahone ;

51 M. Abdoulaye Faye, adjudant-chef de Gendarmerie, né en 1956 à Fatick ;

52 M. Mouctar Diaby, premier maître, né en 1956 à Vélingara ;

53 M. Yaya Diatta, sergent-chef, né le 18 avril 1963 à Sathioum ;

54 M. Léopold Arsène Mané, gendarme, né le 4 janvier 1956 à Ziguinchor ;

55 M. Gorgui Mack Kadam, gendarme, né le 15 décembre 1953 à Yène Kao ;

56 M. Alioune Fall, président URAC Thiès, né en 1923 à Podor.

Ministère de l'Education :

57 M. Joseph Marena, secrétaire, né le 23 mars 1956 à Fadiouth ;

58 M^{me} Ndèye Philomène Sarr, institutrice, née le 29 décembre 1952 à Mbour ;

59 M. Mbaye Gaye, Dir. Complexe scolaire « Le Mirador », né le 22 février 1938 à Thiadiaye ;

60 M. Mouhamadou Makhtar Bâ, instituteur en retraite, né le 17 novembre 1928 à Saint-Louis.

*Ministère de l'Aménagement du Territoire,
du Commerce et de la Coopération décentralisée :*

61 M. Tidiane Sidibé, conseiller technique, né le 10 octobre 1960 à Darsalam ;

62 M. Matar Pierre Diouf, administrateur de société, né le 5 octobre 1961 à Dakar.

*Ministère de la Famille, de l'Entreprenariat
féminin et de la Micro-Finance :*

63 M. Abdoulaye Guèye, comptable des matières, né en 1955 à Niakhène (Tivaouane) ;

64 M. Jean Thiaré, commis d'administration, né le 26 Août 1955 à Mbodiène ;

65 M^{me} Awa Dianor, maîtresse d'Economie familiale, née le 9 janvier 1948 à Dakar ;

66 M. Kalidou Samba Sow, Dir. Adjt du Fonds Solidarité Nle, né en 1952 à Golléré.

Ministère des Mines et de l'Industrie :

67 M^{me} Ndèye Fary Fall, secrétaire, née le 12 mars 1954 à Dakar ;

68 M. Abdoulaye Mamadou Ball, ingénieur Industrie et Mines, né en 1956 à Aéré-Lao.

*Ministère de la Culture, du Patrimoine
historique classé, des Langues nationales
et de la Francophonie :*

69 M. Mamadou Ndiaye, technicien de Musée, né le 24 décembre 1949 à Fatick.

*Ministère de l'Artisanat
et des Transports aériens :*

70 M. Djibril Saliou Guèye, archiviste-documentaliste, né le 22 mai 1953 à Mbour ;

71 M. Ndèye Touré, chef du SAGE, née le 25 décembre 1954 à Kaolack.

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage :

72 M. Ibrahima Fall, agent technique d'Agriculture, né le 14 janvier 1948 à Louga ;

73 M^{me} Awa Ngom, secrétaire, née le 29 juin 1962 à Louga.

Ministère de la Santé et de la Prévention :

74 M^{me} Khar Camara Ndoeye, technicien supérieur de Santé, né le 26 février 1951 à Dakar ;

75 M. Zeyni Siby, infirmier d'Etat, né le 11 janvier 1959 à Dakar ;

76 M. Baba Top, infirmier d'Etat, né le 24 juillet 1952 à Guinguinéo ;

77 M. Mamadou Wade, technicien supérieur Santé, né en 1953 à Guinguinéo ;

78 M. Mehzen Baalbaki, chirurgien-dentiste, né le 14 mai 1949 à Dakar.

*Ministère de l'Information
et des Relations avec les Institutions :*

79 M. Niangar Dieng, gestionnaire comptable, né en 1956 à Diakhao Sine ;

80 M. Matar Touré, mécanicien garagiste, né le 20 juillet 1949 à Dakar ;

81 M^{me} Ndèye Gamou Diop, secrétaire particulière du Médiateur, née le 3 juillet 1962 à Dakar ;

82 M. Pierre Diagne, chef bureau Gestion Médiation, né le 3 juillet 1955 à Dakar ;

83 Camello Robert Sagna, ingénieur, né le 9 décembre 1946 à Dakar.

*Ministère de la Fonction publique, de l'Emploi,
du Travail et des Organisations professionnelles :*

84 M^{me} Aminata Bâ, infirmière d'Etat, née le 16 février 1952 à Thiès.

*Grande Chancellerie de l'Ordre national
du Lion :*

85 M. Baba Niang, anc. entraîneur Lutte Gréco-romaine, né le 13 décembre 1937 à Dakar ;

86 M. Cheikh Sow, professeur à la retraite, né en 1937 à Gossas ;

87 M. Bakary Ndiaye, fonctionnaire à la retraite, né le 29 juin 1929 à Saint-Louis ;

88 M. Alphonse J. Joseph Gazi, administrateur de société, né le 12 mars 1955 à Dakar ;

89 M. Daouda Sy, chef bureau Courrier Gvce Saint-Louis, né le 4 mars 1955 à Dakar ;

90 M. Amadou Cissé Ndieguène, ancien ambassadeur, né le 31 mars 1943 à Thiès ;

91 M. Aladji Lam, adjudant-chef à la retraite, né le 8 avril 1929 à Rufisque ;

92 M. Lamine Diouf, administrateur civil, né le 31 décembre 1951 à Kaolack ;

93 M. El Hadji Yoro Ndiaye, agent technique de Santé à la retraite, né le 22 juillet 1919 à Saint-Louis ;

94 M^{me} Aïda Diagne Ndiaye, secrétaire sténodactylographe, née le 1^{er} décembre 1947 à Saint-Louis.

Art. 3. – Sont nommés au grade de CHEVALIER :

Présidence de la République :

1. M. Mouhamadou Makhtar Cissé, inspecteur général d'Etat, né le 25 décembre 1967 à Dagana ;
2. M. Ibrahima Faye, inspecteur général d'Etat, né le 2 octobre 1969 à Saint-Louis ;
3. M. Mbaye Kane, fonctionnaire, né le 3 avril 1949 à Ndiorokh ;
4. M. Mamadou Thiam, opérateur Radio-télégraphiste, né le 12 novembre 1951 à Sokone ;
5. M. Salla Faye Dieng, commandant, né le 25 novembre 1956 à Tivaouane ;
6. M. Cheikh Diouf, lieutenant de Gendarmerie, né le 19 janvier 1971 à Dakar ;
7. M. Mamadou Siré Barry, ingénieur informaticien, né le 22 mai 1973 à Ziguinchor ;
8. Mme Alice Marie Ndiaye, assistante du SG/PR, née le 18 octobre 1960 à Ziguinchor ;
9. Mme Anna Salla, lingère, née en 1950 à Ziguinchor ;
10. M. Babacar Bâ, fonctionnaire, né le 6 novembre 1965 à Dakar ;
11. M. Alioune Diouf, Président FARPAS, né le 31 décembre 1926 à Rufisque ;
12. M. Youssou Thiam, fonctionnaire, né le 22 décembre 1964 à Simal ;
13. M. Diné Samb, fonctionnaire, né le 5 décembre 1950 à Thiès ;
14. M. Aliou Wélé, Maréchal-des-Logis-Chef, né le 15 janvier 1970 à Dakar ;
15. M. Ibrahima Coly, caporal, né le 17 mars 1968 à Ziguinchor ;
16. M. Cheikh Talibouya Diawara, soldat de 1^{ère} classe, né le 20 mars 1967 à Kaolack ;
17. M. Jean Marie Faye, Second-Maître, né le 20 juillet 1962 à Doudame ;
18. M. Alioune Dramé, soldat de 1^{ère} classe, né le 17 août 1967 à Dakar ;
19. M. Daouda Fofana, soldat de 1^{ère} classe, né le 26 janvier 1968 à Kédougou ;
20. M. Ousmane Diol, maréchal des Logis-Chef, né le 31 mai 1964 à Dakar ;
21. M. Ousmane Mbaye, gendarme, né le 6 septembre 1953 à Dakar ;
22. M. Jérôme Diandy, gendarme, né en 1954 à Diouloucouna ;

23. M. Gana Diène, gendarme, né le 1^{er} septembre 1954 à Gorom II ;

24. M. Antoine Bassène, maréchal des Logis, né en 1960 à Etomé ;

25. M. Alioune Mané, gestionnaire, né le 22 mai 1955 à Dakar.

Ministère des Affaires étrangères :

26 M. Babacar Keïta, chauffeur, né le 1^{er} janvier 1960 à Diourbel ;

27 M^{me} Bineta Diouf, institutrice, né le 18 décembre 1955 à Dakar ;

28 M. Birame Mamadou Diagne, agent comptable, né le 27 novembre 1950 à Tambacounda ;

29 M. Abdoulaye Niang, 2^{ème} conseiller d'Ambassade, né le 20 novembre 1951 à K. S. Kane ;

30 M^{me} Niagna Diouf, 2^{ème} secrétaire consultat général à Lomé, née le 27 juin 1957 à Ndoeffane ;

31 M. Amadou Fall, 2^{ème} conseiller Amb. Sén. En Tunisie, né le 3 novembre 1956 à Kolda.

Ministère de l'Economie et des Finances,

Ministère Délégué, chargé du Budget :

32 M. Samba Dia, inspecteur des Finances, né le 23 janvier 1962 à Guinguinéo ;

33 M. Omar Guèye, comptable, né le 27 avril 1955 à Dakar ;

34 M. El Hadji Rawane Niang, agent breveté principal des Douanes, né le 24 août 1952 à Dakar ;

35 M. Sidy Diédhiou, agent d'Administration, né en 1948 à Tendimane ;

36 M^{me} Ndèye Fatou Thiam, commis d'Administration, née le 13 septembre 1949 à Foundiougne ;

37 M. Mamadou Ndoye, commis d'Administration, né le 16 mai 1962 à Dakar ;

38 M. Ibrahima Sarr, agent d'Administration, né en 1954 à Palmarin ;

39 M. Birane Thiam, agent d'Administration, né le 18 mars 1949 à Dakar ;

40 M^{me} Lika Arame Sèye, secrétaire sténo-dactylographe, née le 26 novembre 1950 à Dakar ;

41 M^{me} Ndiome Sall, assistante de Direction, née le 1^{er} février 1958 à Saint-Louis ;

42 M^{me} Aïcha Sokhna Cissé, Directrice technique Recouvrement, née le 2 février 1948 à Dakar ;

43 M. Papa Mamou Diop, agent administratif, né le 4 avril 1957 à Mbour.

Ministère de la Justice :

44 M. Malick Diop, agent administratif principal, né le 1^{er} janvier 1957 à Taïba Moustapha ;

45 M. Omar Sène, agent d'Administration, né le 30 mai 1957 à Kaolack ;

46 M. Assane Diagne, commissionné agent administratif, né le 17 octobre 1953 à Dakar ;

47 M. Mbaye Ndour, régisseur, né le 1^{er} janvier 1954 à Khare ;

48 Ibrahima Sané, brigadier-chef des Gardiens de la Prison, né en 1953 à Bignona ;

49 M^{me} Paulette Mendy, brigadier-chef des Gardiennes de Prison, née le 24 juin 1956 à Dakar ;

50 M. El Hadji Abdou Aziz Seck, Magistrat, né le 28 novembre 1966 à Saint-Louis ;

51 M. Bachir Mbodj, gestionnaire, né le 13 juillet 1952 à Sokone.

Ministère de l'Intérieur :

M^{me} Rokhaya Diop, infirmière sociale, née en 1948 à Thiadiaye ;

53 M. Yaram Thiam, adjudant-major, né le 27 octobre 1947 à Dakar ;

54 M. Mamadou Mbaye, sous-officier de Paix, né le 2 août 1948 à Rufisque ;

55 M. Djibril Ndione, sous-officier de Paix, né en 1950 à Thiès ;

56 M. Jean Baptiste Mbincky, inspecteur de Police divisionnaire, né en 1950 à Mandina (Ziguinchor).

57 M. Waly Ndour, Brigadier des Gardiens de la Paix, né en 1952 à Mbellacadio ;

58 M. Jean Marie Ngom, chauffeur, né en 1952 à Diouroup ;

59 M. Damase Manga, jardinier, né en 1952 à Affiniam ;

60 M. Ibrahima Diallo, inspecteur de Police principal, né en 1952 à Kébémér ;

61 M. Abdoulaye Gaye, agent régulateur Cie Circulation, né en 1953 à Guinguinéo ;

62 M. Mamadou Diouf, brigadier-chef des Gardiens de la Paix, né le 2 octobre 1954 à Diourbel ;

63 M. Magoum Ndongue, brigadier-chef des Gardiens de la Paix, né en 1952 à Podor ;

64 M. Sény Gningue, motard au cabinet du M. INT., né le 11 décembre 1954 à Rufisque ;

65 M. Yoro Ndiaye, Lieutenant, né le 14 décembre 1956 à Saint-Louis ;

66 M. Assane Ndiaye, adjudant-chef, né le 10 août 1953 à Thiès ;

67 M. Cheikh Badiane, adjudant-chef, né le 27 novembre 1952 à Kaolack ;

68 M. Amadou Badiane, adjudant, né le 16 avril 1956 à Dabo ;

69 M. Mamadou Faye, adjudant-major, né le 8 février 1954 à Toglou ;

70 M. Mamadou Diao, sergent-chef, né le 16 mai 1963 à Diourbel ;

71 M. Mamadou Camara, sergent, né le 7 mai 1964 à Thiès ;

*Ministère de l'Environnement,
de la Protection de la Nature,
des Bassins de Rétention et des Lacs artificiels :*

72 M. M^{me} Mbayame Ndoye, secrétaire, née le 24 novembre 1957 à Rufisque ;

73 M. Birane Der, jardinier, né le 11 février 1948 à Gankette Guinte ;

74 M. Abdou Diaw, adjudant chef Bureau Courrier, né le 3 juin 1950 à Saint-Louis ;

75 M. Lamine Bodian, Garde des Parcs nationaux, né en 1959 à Toucara ;

76 M. Mouhamed Thiam, Directeur Génie rural, né le 26 novembre 1952 à Dakar ;

77 M. Serigne Mbacké Thioune, ingénieur Eaux et Forêts, né le 13 octobre 1951 à Kaolack ;

78 M. Baba Bâ, ingénieur Eaux et Forêts, né le 16 avril 1964 à Kaolack ;

79 M. Souleymane Ndoye, ingénieur Travaux Eaux et Forêts, né le 26 juillet 1956 à Rufisque ;

80 M. Mamadou Camara, agent technique Eaux et Forêts, né en 1950 à Kédougou ;

81 M. Abdoulaye Ndiaye, standardiste, né le 23 juillet 1953 à Guéoul ;

82 M^{me} Oumi Dieng, secrétaire, née le 29 mars 1966 à Bignona.

*Ministère des Infrastructures,
des Transports terrestres, des Télécommunications
et des TICS :*

84 M. Bakary Danfa, laborantin, né en 1952 à Soumacounda ;

85 M. Mactar Diagne, Dir. Adm. et fin. de l'A.A.T.R., né le 17 octobre 1958 à Saint-Louis ;

86 M. Siphyr Ndiaye, adjt chef Antenne de Dakar, né le 19 mai 1949 à Kaolack ;

87 M. Yaya Diatta, ingénieur des Travaux publics, né le 30 mai 1954 à Thionck Essyl ;

88 M. Mambaye Cissé, agent d'administration, né le 19 janvier 1955 à Dakar ;

89 M. Serigne Tamedou, chauffeur, né le 2 novembre 1948 à Dakar ;

90 M^{me} Arame Diouf, assistante, née le 30 septembre 1975 à Dakar ;

91 M^{me} Fanta Sakho, secrétaire particulière, née le 3 février 1971 à Dakar ;

92 M. Adama Ndiaye, chef de cabinet, né le 19 décembre 1962 à Dakar ;

93 M^{me} Awa Cheikh Ndiaye, conseiller technique, née le 10 mai 1962 à Diourbel ;

94 M. Elimane Lô, conseiller tech. En communication, né le 15 février 1970 à Thiès ;

95 M. Khar Seck, ingénieur des télécommunications, né le 14 juillet 1962 à Saint-Louis ;

96 M. Mouhamed Soumaré, cadre financier, né le 29 mai 1956 à Dakar ;

97 M. Mamadou Diouf, agent technique des pêches, né en 1952 à Ziguinchor ;

98 M. Tahirou Bodian, ingénieur géographe, né en 1954 à Balingore ;

99 M. Sidi Ndaw, chef bureau Statistiques de la DPM, né le 16 avril 1956 à Fatick ;

100 M. Issiaka Fall, agent technique des Pêches maritimes, né le 19 juillet 1955 à Bobo Dioulasso ;

M^{me} Arame Gaye Ndiaye, conserv. en Sciences Inform. Com., née le 2 juin 1961 à Dakar ;

102 M. Tayirou Samb, prof. Enseignement maritime, né le 7 septembre 1953 à Dakar ;

103 M. Cotane dit Pascal Sène, prof. Enseignement maritime, né en 1952 à Mbalakhate ;

104 M. Sadio Laye Diop, conseiller financier, né le 19 avril 1956 à Dakar ;

105 M. Abdoulaye Ndoeye Tall, agent d'exploitation, né le 29 mai 1953 à Rufisque.

Ministère des Forces armées :

106 M. Pascal Bassène, commandant, né en 1959 à Edioungou ;

107 M. Mamadou Ndiaye, commandant, né le 25 janvier 1963 à Dakar ;

108 M. Mamadou Ngom, commandant d'Administration, né le 2 janvier 1963 à Mbella Kadior ;

109 M. Papa Alioune Fall, médecin-commandant, né le 8 mai 1965 à Dakar ;

110 M. Abdoul Aziz Ndiaye, médecin-commandant, né le 2 janvier 1965 à Taïba Ndiaye ;

111 M. Youssouph Diémé, capitaine, né en 1956 à Bignona ;

112 M. Naby Mohamed Morère Ndiaye, capitaine, né le 10 mai 1954 à Dakar ;

113 M. Boubacar Kéba Konté, capitaine, né le 8 décembre 1964 à Kolda ;

114 M. Jean Bertrand Bocandé, chef d'escadron, né le 23 novembre 1970 à Rufisque ;

115 M. Diakaria Sané, lieutenant de Vaisseau, né en 1954 à Ziguinchor ;

116 M. Balla Ndiaye, lieutenant, né en 1958 à Sagne ;

117 M. Aliou Diouf, adjudant-major, né le 23 mars 1953 à Dakar ;

118 M. Babacar Faye, adjudant-major, né le 17 novembre 1952 à Rufisque ;

119 M. Lat Grand Ndiaye, adjudant-major de Gendarmerie, né en 1952 à Ndidor (Fatick) ;

120 M. Paul Senghor, adjudant-chef, né en 1954 à Mlomp ;

121 M. Mansour Sy, adjudant-chef, né le 11 novembre 1954 à Matam ;

122 M. Moussa Fall, adjudant-chef, né en 1953 à Pékesse ;

123 M. Abdoukhadre Gaye, adjudant-chef de Gendarmerie, né le 26 décembre 1952 à Dakar ;

124 M. Meïssa Ndoeye, adjudant-chef de Gendarmerie, né le 23 novembre 1952 à Dakar ;

125 M. Martin Sadio, adjudant-chef de Gendarmerie, né en 1953 à Kartiack ;

126 M. Mamadou Mbaye, adjudant-chef de Gendarmerie, né le 29 septembre 1952 à Dakar ;

127 M. Prosper Dione, adjudant, né le 29 juillet 1953 à Thiès ;

128 M. Nouha Coly, adjudant, né en 1954 à Niamone ;

129 M. Gorgui Faye, adjudant, né le 5 décembre 1964 à Fatick ;

130 M. Moustapha Guèye, adjudant, né le 3 mai 1953 à Saint-Louis ;

131 M. Abdoulaye Manga, adjudant, né le 15 mars 1959 à Affiniam ;

132 M. Samba Diawara, sergent-chef, né le 22 août 1958 à Saint-Louis ;

133 M. El Hadji Mamadou Moussa Sow, professeur, Personnel civil, né en 1951 à Ndiayène (Podor) ;

134 M. Ibrahima Soumaré, menuisier, Personnel civil, né en 1950 à Manael ;

135 M. Mame Boubou Sylla, agent d'administration, Personnel civil, né le 13 novembre 1953 à Dakar ;

136 M. Alioune Ndiour, ancien combattant, né en 1933 à Ndombolakhe ;

137 M. Askana Diouf, V/Président URAC de Fatick, né en 1934 à Djimda ;

138 M. Cheï Sané, gendarme, né le 29 février 1956 à Conakry (Guinée) ;

139 M. Mangoné Niang, gendarme, né le 14 février 1955 à Dakar ;

140 M. Ka Diop, gendarme, né en 1954 à Kaolack ;

141 M. Famara Sambou, gendarme, né en 1954 à Moulomp ;

142 M. Abdoulaye Diack, gendarme, né le 22 janvier 1954 à Kaolack ;

143 M. Dame Guèye, gendarme, né en 1956 à Gourgourène.

Ministère de l'Education :

144 M. Mamadou Coulibaly, conseiller pédagogique itinérant, né le 17 décembre 1951 à Thiès ;

145 M. Amacodou Ndiaye, professeur, conseiller pédagogique, né en 1954 à Diamoury ;

146 M. Mamadou Fall, conseiller pédagogique, conseiller pédagogique, itinérant en maths, né le 21 janvier 1955 à Saint-Louis ;

147 M. Bocar Sow, professeur, cons. Pédagogique, né le 15 février 1955 à Bokidiawé ;

148 M. Abdoulaye Mangane, conseiller pédagogique itinérant, né le 19 décembre 1955 à Thiès ;

149 M. Madiyou Touré, professeur, conseiller Pédagogique, né le 19 juin 1956 à Kaolack ;

150 M. Ousmane Keïta, intendant, né le 30 juin 1957 à Ziguinchor ;

151 M. M. Momar Thioune, professeur Sciences physiques, né le 3 août 1961 à Rufisque ;

152 M. Cheikh Mbacké Diop, professeur Enseignement moyen, né en 1952 à Colobane (Ziguinchor) ;

153 M. Oumar Sarr, Directeur d'Ecole, né le 1^{er} février 1954 à Saint-Louis ;

154 M. Ibra Mbaye, instituteur, comptable Matières, né en 1946 à Thiombogne ;

155 M. Arona Seck, instituteur, né en 1948 à Linguère ;

156 M^{me} Oumy Diakhaté, secrétaire, né en 1948 à Ndiaméo ;

157 M. Ndiaga Niang, instituteur principal, né en 1947 à Koki ;

158 M. Mour Sène, comptable matières, né en 1948 à Mbayène (Pout) ;

159 M^{me} Ndèye Dounekh Sène Diallo, institutrice, née le 5 octobre 1947 à Bambey ;

160 M. Abdoulaye Ndiaye, instituteur, né le 11 janvier 1941 à Saint-Louis ;

161 M^{me} Fatou Thiam Diop, institutrice, née le 9 septembre 1950 à Guinguiné ;

162 M^{me} Yacine Sow, institutrice, née le 1^{er} novembre 1950 à Dakar ;

163 M^{me} Seynabou Sow, enseignante, née en 1952 à Louga ;

164 M. Babacar Bèye, instituteur, né le 1^{er} décembre 1953 à Thiès ;

165 M^{me} Fatimata Tall, Directrice d'Ecole, née le 1^{er} mars 1949 à Thiès ;

166 M. Oumar Sylla, instituteur, né le 15 janvier 1951 à Gossas ;

167 M. Babacar Ndour, instituteur principal, né le 7 mai 1952 à Dakar ;

168 M. Mamadou Sène, directeur d'Ecole, né le 19 mai 1954 à Bambey ;

169 M. Sidiki Dieng, instituteur, né le 8 février 1953 à Kaolack ;

170 M. Samba Diop, comptable matières, né en 1954 à Louga ;

171 M. Abdoulaye Teuw, instituteur, né le 30 décembre 1954 à Kaolack ;

172 M^{me} Fatou Bintou Rassoul Faye, institutrice, née le 24 septembre 1954 à Dakar ;

173 M^{me} Awa Sarr, institutrice, née le 24 septembre 1955 à Dakar ;

174 M. Simon Sylva, professeur Lettres classiques, né le 24 juillet 1947 à Dakar ;

175 M. Papa Penda Thioro Fall, instituteur, né le 7 avril 1947 à Bambey ;

176 M. Ibrahima Bathiéry, intendant, né le 15 décembre 1947 à Mbour ;

177 M. El Hadji Ibrahima Thiam, instituteur, né le 26 février 1948 à Sokone ;

178 M. Mandiaye Thiam, instituteur, né en 1949 à Diakhao ;

179 M. Mamadou Dior Diaw, Dir. Coopération décentralisée, né le 21 avril 1961 à Thiès ;

180 M. Mame Sassy Cissé, commis d'Administration, né le 5 janvier 1970 à Ndiobène.

Ministère de la Famille, de l'Entreprenariat féminin et de la Micro-Finance ;

181 M^{me} Nafissatou Fall, Directrice du CENAF, née le 4 février 1966 à Dakar ;

182 M. Fary Guèye, comptable matières, né en 1947 à Sagatta ;

183 M^{me} Absa Wade, directrice de projet, née le 29 août 1964 à Kaolack ;

184 M^{me} Mariame Ndiaye, agent technique, née le 24 septembre 1958 à Podor ;

185 M. Alioune Dione, insp. en animation du développement, né le 8 septembre 1969 à Dakar ;

186 M^{me} Kamane Guèye, maîtresse éco. Familiale rurale, née le 24 janvier 1952 à Saint-Louis ;

187 M^{me} Bané Dièye, institutrice, née le 25 janvier 1959 à Ndiébène ;

188 M^{me} Seynabou Hane, maîtresse éco. familiale et sociale, née le 2 septembre 1957 à Kaolack ;

189 M^{me} Ndèye Astou Sylla, chef division Plan Rech. Formation, née le 22 mars 1955 à Thiès ;

190 M^{me} Salka Fall, monitrice Eco. Familiale rurale, née le 27 mars 1947 à Dakar ;

191 M. Ndéné Ndiaye, inspecteur régional du C.S.A., né en 1947 à Maka Kahone ;

192 M. Amdy Thiam, maître d'Enseign. Technique professionnelle, né en 1951 à Souguère ;

193 M. Abdoulaye Ndiaye, chef de service, né en 1948 à Podor ;

194 M. Malick Maria, Dir. Centre promotion et Réinsertion sociale, né en 1951 à Tenguery ;

195 M^{me} Khady Ndoeye, aide sociale, née le 30 mai 1951 à Dakar ;

196 M^{me} Yacine Guèye, agent technique d'Animation, né le 1^{er} juin 1954 à Diourbel ;

197 M. Mamadou Cissoko, agent d'Administration, né en 1954 à Tambacounda ;

198 M. Alioune Ndoeye, chef division commerciale, né le 21 juillet 1953 à Sébikotane ;

199 M^{me} Awa Ndiaye, conseiller technique, née le 17 avril 1960 à Kaolack.

Ministère des Mines et de l'Industrie :

200 M^{me} Fatoumata Sakiliba, secrétaire, née le 16 mai 1964 Tambacounda ;

201 M. Daour Ndoeye, chauffeur, né le 29 novembre 1944 à Dakar ;

202 M. Moulaye Yankhoba Dramé, agent de service, né le 10 avril 1958 à Marsassoum ;

203 M. Mamadou Syll Kébé, ingénieur, né en 1961 à Kébémér.

Ministère de l'Hydraulique rurale et du Réseau hydrographique national :

204 M. Alassane Kane, professeur Lettres, né le 3 mai 1953 à Agnam Thiodaye ;

205 M. Abdou Sané, commis, chef Bureau d'Ordre, né le 18 décembre 1963 à Bignona ;

206 M. Médoune Diagne, Dir. Ressources humaines SONES, né le 8 novembre 1953 à Pout ;

207 M. Oumar Diallo, Dir. Contrôle Gestion SONES, né le 10 octobre 1955 à Dialmath ;

208 M^{me} Fatou Diop, secrétaire dactylographe, née en 1950 à Louga ;

209 M. Mouhamadou Lamine Bâ, hydrométriste, né le 12 août 1954 à Dakar ;

210 M. Birame Ndiaye, chef de Parc, né le 20 mars 1956 à Saint Louis ;

211 M. Aliou Amar, ingénieur Génie rural, né en 1956 à Ngandek ;

212 M. Mamadou Cissé, technicien supérieur, né le 8 juillet 1954 à Dakar ;

213 M. Moustapha Sané, ingénieur technologue, né en 1956 à Ziguinchor.

*Ministère de la Culture,
du Patrimoine historique classé,
des Langues nationales et de la Francophonie :*

214 M^{me} Aïssatou Sène Diouf, animatrice culturelle, née le 26 décembre 1955 à Rufisque ;

215 M. El Hadji Ibrahima Datte, gestionnaire, né le 30 août 1959 à Ndoum ;

216 M^{me} Mame Bintou Danie Diédhiou, Directrice Galerie nationale d'Art, née le 21 mai 1959 à Dakar ;

217 M. Bira Dièye Fall, animateur culturel, né le 7 septembre 1962 à Saint-Louis ;

218 M. Théophile Manga, animateur culturel, né en 1958 à Colobane ;

219 M. Omar Seck, administrateur Sce spect. Son et Lum., né le 30 avril 1967 à Kaolack ;

220 M. Djibril Sow, prof. Education artistique et musicale, né le 18 octobre 1960 à Saint-Louis.

*Ministère de l'Artisanat
et des Transports aériens :*

221 M^{me} Doussou Singaté, formatrice, née le 5 décembre 1948 à Baffa ;

222 M^{me} Coumba Cissé, teinturière, née le 15 mars 1966 à Matam ;

223 M^{me} Ndèye Sophie Ndiaye directrice Complexe « La Sophie », née le 8 mai 1975 à Pikine ;

224 M^{me} Fatou Bintou Thiam, directrice Complexe « Yacine », née le 20 janvier 1968 à Saint-Louis ;

225 M^{me} Maïmouna Sall Aminata Dieng, coiffeuse directrice E.I.C. née le 15 décembre 1960 à Dakar ;

226 M. Alioune Sow, V/Pdt Chambre des Métier Diourbel, né en 1936 à Bambey ;

227 M. Serigne Moussa Mbaye, menuisier, né en 1953 à Gossas ;

228 M. Masseck Diop, menuisier, né le 18 avril 1959 à Thiès ;

229 M. Mor Guèye, menuisier, né le 26 octobre 1951 à Thiaroye ;

230 M. Barham Diankha, gestionnaire, né en 1954 à Keur Saloum Diané.

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage :

231 M. Adramé Ndiaye, agent technique d'Agriculture, né le 26 janvier 1950 à Dakar ;

232 M. Abdourahmane Sy, chef affaires générales, né le 24 septembre 1949 à Saint-Louis.

Ministère de la Santé et de la Prévention :

233 M. Adiouma Sy, technicien médical, né le 9 janvier 1947 à Dakar ;

234 M. Abdou Diop, technicien supérieur Santé, né le 12 novembre 1955 à Dakar ;

235 M. Guirane Pouye, infirmier d'Etat, né le 20 février 1956 à Tocomackh ;

236 M. Ibrahima Seydou Ndao Thiam, agent d'hygiène, né le 9 février 1957 à Dakar ;

237 M^{me} Ndiaté Guèye Ndiaye, agent sanitaire, née en 1956 à Ngandouf ;

238 M^{me} Fatoumata Djiba, agent sanitaire, née en 1951 à Thionck-Essyl ;

239 M. Aliou Fall, technicien supérieur Santé, né en 1956 à Dahra Djiolof ;

240 M. Ibrahima Camara, technicien odontologie, né le 10 avril 1950 à Dakar ;

241 M. Mbaye Sèye, ouvrier spécialisé né le 1^{er} janvier 1955 à Darou Salam ;

242 M. Amadou Bâ, infirmier d'Etat, né le 9 septembre 1949 à Thiès ;

243 M. Mor Ndiaye, gestionnaire, né le 16 octobre 1954 à Barkédji ;

244 M^{me} Mathilde Lopy, professeur enseignement technique professionnel, née le 26 août 1953 à Palmarin ;

245 M^{me} Géneviève Manga, assistante sociale, née le 1^{er} janvier 1957 à Niassia ;

246 M^{me} Binta Mbaye, économiste-planificateur, née le 16 juillet 1948 à Saint-Louis ;

247 M^{me} Khady Thiam, sage-femme d'Etat née le 5 mai 1967 à Saint-Louis ;

248 M. Aloyse Badietté infirmier d'Etat, né en 1959 à Adéane ;

249 M. Kalidou Sabou Diop, aide infirmier, né le 28 mars 1954 à Ndoum ;

250 M. Malick Camara, technicien supérieur odontologie, né le 3 août 1948 à Dagana ;

251 M. Boubacar Sané, chef laboratoire médical, né en 1948 à Dianaba ;

252 M. Thierno So, infirmier d'Etat, né en 1952 à Boulal.

*Ministère de l'Information
et des Relations avec les Institutions :*

253 M. Cheikh Mouhamadou Khaly Ndiaye, chef service Facturation et Recouvrement, né le 29 janvier 1954 à Dakar ;

254 M^{me} Sokhna Diagne, assistante de direction, née en 1958 à Sagatta ;

255 M. Mamadou Sèye, directeur général Quotidien « Le Soleil », né le 12 décembre 1957 à Kounghoul ;

256 M. Abdou Ndao, directeur commercial, né le 5 mai 1961 à Khogue ;

257 M. Djibril Mbaye, soldat de 1^{re} classe, chauffeur, né le 2 mai 1968 à Dakar ;

258 M. Momar Dieng, journaliste, né le 28 mars 1965 à Dakar.

Ministère des Sports et Loisirs :

259 M^{me} Aminata Guissé, chef service département Sports, née le 25 octobre 1952 à Dakar ;

260 M. Moustapha Sall, instructeur d'éducation physique et sportive, né le 7 avril 1954 à Saint-Louis ;

261 M^{me} Aminata Fall, secrétaire, née le 24 septembre 1952 à Saint-Louis ;

262 M. Aboubacar Sedikhe Sy, directeur de société, né le 8 mars 1953 à Saint-Louis ;

263 M. Ibrahima Guèye, administrateur civil, né le 14 novembre 1952 à Mbacké ;

264 M. Babacar Diop, directeur technique régional de lutte, né le 21 août 1956 à Pout ;

265 M^{me} Ndeye Penda Diouf, PCA Mec-Afer Saint-Louis, née le 23 novembre 1955 à Saint-Louis ;

266 M. El hadji Bousso Ndiaye, instructeur éducation physique et sportive, né le 10 août 1964 à Thiès ;

267 M^{me} Jeanne Diompy, maîtresse éducation physique et sportive, née en 1948 à Ziguinchor ;

268 M^{me} Mariétou Sambou, institutrice éducation populaire et sportive, née le 1^{er} mars 1952 à Saint-Louis.

Ministère de l'Energie :

269 M^{me} Diouma Diop, secrétaire de direction, née le 28 octobre 1963 à Kaolack ;

270 M. Aly Mar Ndiaye, expert électricien Sénior, né le 27 octobre 1960 à Thiès ;

271 M. Babacar Guèye, ingénieur, conseiller technique, né le 30 janvier 1948 à Rufisque ;

272 M. Ibrahima Cissé, juriste d'entreprise, né le 21 août 1950 à Dakar ;

273 M. Assane Ndione, chauffeur, né le 2 juin 1964 à Mbour ;

274 M. Iba Thiané Bâ, chauffeur, né le 5 avril 1954 à Saint-Louis.

*Ministère de la Fonction publique, de l'Emploi,
du Travail et des Organisation professionnelles :*

275 M. Thierno Diakhaté, directeur informatique Caisse Sécurité et Sociale, né le 27 septembre 1959 à Dakar ;

276 M. Moussé Guèye Diarra, inspecteur du Travail, né le 14 juin 1966 à Dakar ;

277 M^{me} Marie Hélène Sarr, contrôleur de gestion, née en 1956 à Diohine.

*Grande Chancellerie de l'Ordre national
du Lion :*

278 M^{me} Khadidiatou Maïmouna Bâ, médecin-commandant (F), née le 16 octobre 1967 à Dakar ;

279 M^{me} Ndèye Ndoumbé Guèye, médecin-commandant (F), née le 8 septembre 1967 à Dakar ;

280 M^{me} Khadessa Sy, dentiste-capitaine (F), née le 12 août 1976 à Dakar ;

281 M^{me} André Kény, géomètre à la retraite, né en 1940 à Niaguis Sone ;

282 M. Saloum Maye, sergent à la GCONL, né le 6 janvier 1964 à Mawa ;

283 M^{me} Ndèye Codé Ndiaye, infirmière d'Eat à la retraite, née le 9 mars 1937 à Dakar ;

284 M. saliou Dièye, officier de paix à la retraite, né en 1937 à Thiadiaye ;

285 M. Abdoulaye Sogue, menuisier métallique, né le 12 mars 1938 à Gnith (Dagana) ;

286 M. Abacar Fall, professeur de jodo, né le 2 septembre 1955 à Saint-Louis ;

287 M. El Hadji Boumi Samb, ancien employé travaux publics, né en 1926 à Thiès ;

288 M. Sidy Mohamed Sy, chauffeur à la G.CO.N.L., né en 1955 à Podor ;

289 M. Michel Zeini, administrateur de société, né le 7 mai 1949 à Dakar ;

290 M. Ibrahima Cissé, sergent-chef à la retraite, né le 18 février 1937 à Rufisque ;

291 M. Omar Bâ, chauffeur à la retraite, né en 1940 à Saint-Louis ;

292 M^{me} Aïcha Dioury, institutrice à la retraite, née le 25 octobre 1941 à Saint-Louis ;

293 M. El Hadji Ousseynou Seck, employé civil Force armées à la retraite, né le 18 décembre 1930 à Bargny.

Fait à Dakar, le 28 avril 2008.

Abdoulaye WADE.

Par le Président de la République :

Le Premier Ministre,

Cheikh Hadjibou SOUMARE.

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

DECRET n° 2008-447 en date du 28 avril 2008 prescrivait l'immatriculation, au nom de l'Etat, d'une parcelle de terrain du Domaine national située à Yeumbeul sur la Route de la Marine Française, d'une superficie de 42.600 mètres carrés, en vue de son attribution par voie de bail, prononçant la désaffectation du terrain en cause.

Article premier. – Est prescrite l'immatriculation au nom de l'Etat du Sénégal, dans les formes et conditions prévues au titre II du décret n° 64-573 du 30 juillet 1964 fixant les conditions d'application de la loi 64-46 du 17 juin 1964 relative au Domaine national, d'une parcelle de terrain du Domaine national située à Yeumbeul sur la route de la Marine française, d'une superficie de 42.600 mètres carrés, en vue de son attribution par voie de bail au profit des héritiers de feu Abdourahmane Diop représentés par M^{me} Diop Ndèye Diassé Fall.

Art. 2. – Est prononcée la désaffectation du terrain en cause.

Art. 3. – Aucune indemnité n'est due du fait de cette opération, l'occupant étant le bénéficiaire de la régularisation.

Art. 4. – Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

DECRET n° 2008-510 en date du 13 mai 2008 prescrivait l'immatriculation, au nom de l'Etat, d'une parcelle de terrain du Domaine national située Niaga Ouolof (Communauté rurale de Sangalkam), d'une superficie de 03 ha 09 ares 71 ca, en vue de son attribution par voie de bail, prononçant la désaffectation du terrain en cause.

Article premier. – Est prescrite l'immatriculation au nom de l'Etat du Sénégal, dans les formes et conditions prévues au titre II du décret n° 64-573 du 30 juillet 1964 fixant les conditions d'application de la loi 64-46 du 17 juin 1964 relative au Domaine national, d'une parcelle de terrain du Domaine national située à Niaga Ouolof (Communauté rurale de Sangalkam), d'une superficie de 03 ha 09 ares 71 ca, en vue de son attribution par voie de bail à la Société immobilière du Lac Rose pour la réalisation de son projet immobilier.

Art. 2. – Est prononcée la désaffectation du terrain en cause.

Art. 3. – Aucune indemnité n'est due du fait de cette opération, l'occupant étant le bénéficiaire de la régularisation.

Art. 4. – Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

DECRET n° 2008-511 en date du 13 mai 2008 prescrivait l'immatriculation au nom de l'Etat, d'une parcelle de terrain du domaine national située à Noflaye dans la communauté rurale de Sangalkam, d'une superficie de 8 ha 56 a 80 ca, en vue de son attribution par voie de bail, prononçant sa désaffectation.

Article premier. – Est prescrite l'immatriculation au nom de l'Etat du Sénégal, dans les formes et conditions prévues au titre II du décret n° 64-573 du 30 juillet 1964, notamment en ses articles 29, 36 et suivants, d'une parcelle de terrain du domaine national située à Noflaye dans la communauté rurale de Sangalkam, d'une contenance de 8 ha 56 a 80 ca, en vue de son attribution par voie de bail.

Art. 2. – Est prononcée la désaffectation dudit terrain.

Art. 3. – Aucune indemnité n'est due pour la réalisation de cette opération, l'occupant étant le bénéficiaire de l'opération.

Art. 4. – Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

DECRET n° 2008-519 en date du 20 mai 2008 prescrivait l'immatriculation au nom de l'Etat, d'une parcelle de terrain du Domaine national formant les lots n° 8, 9, 10 et 11 du lotissement de la zone d'activités Nord de Diamniadio, département de Rufisque, d'une superficie de 4 ha 50 a 52 ca, en vue de son attribution par voie de bail, prononçant sa désaffectation.

Article premier. – Est prescrite l'immatriculation au nom de l'Etat du Sénégal, dans les formes et conditions prévues au titre II du décret n° 64-573 du 30 juillet 1964 fixant les conditions d'application de la loi 64-46 du 17 juin 1964 relative au Domaine national, d'une parcelle de terrain du domaine national formant les lots n° 8, 9, 10 et 11 du lotissement de la Zone d'activités Nord de Diamniadio département de Rufisque, d'une superficie de 4 ha 50 a 52 ca, en vue de son attribution par voie de bail.

Art. 2. – Est prononcée la désaffectation dudit terrain.

Art. 3. – Aucune indemnité n'est due pour la réalisation de cette opération, l'occupant étant le bénéficiaire de l'opération.

Art. 4. – Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

DECISION n° 4078 MEF-DGCPT-PGT-ACCPDC
en date du 13 mai 2008 portant modification de la valeur des taux de chancellerie applicables dans certaines missions diplomatiques et consulaires du Sénégal - en Malaisie, en Jamaïque, à Madagascar, en Zambie, en Turquie et en Guinée.

Article premier. - Les taux de chancellerie applicables aux opérations comptables des missions diplomatiques et consulaires du Sénégal en malaisie, en Jamaïque, à Madagascar, en Zambie, en Turquie et en Guinée sont modifiés comme Suit :

Pays d'accréditation	Ancien taux de chancellerie	Nouveaux taux de chancellerie	Date d'application
Malaisie	1 RM = 144 francs CFA	1 RM = 129,02 francs CFA	9 avril 2008
Jamaïque	1 Dollar jamaïcaine = 7,37 francs CFA	1 Dollar jamaïcaine = 6,66 francs CFA	9 avril 2008
Madagascar	1 Ariary = 0,27 francs CFA	1 Ariary = 0,24 francs CFA	9 avril 2008
Zambie	1 US Dollar = 500 francs CFA 1 Kwacha = 0,12 francs CFA	1 US Dollar = 396,1 francs CFA 1 Kwacha = 0,11 francs CFA	9 avril 2008
Turquie	1 Yetele = 357,02 francs CFA	1 Yetele = 323,54 francs CFA	9 avril 2008
Guinée	1 F Guinéen = 0,9 francs CFA	1 F Guinéen = 0,09 francs CFA	11 avril 2008

Art. 2. - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

ARRETE MINISTERIEL n° 4256 en date du 20 mai 2008 portant prorogation de la distribution des cartes restantes issues de la refonte totale du fichier électoral.

Article premier. - La fin de la distribution des cartes restantes issues de la refonte totale du fichier électoral par les commissions administratives préalablement fixée au 18 mai 2008 est reportée au 22 mars 2009.

Art. 2. - La composition de même que les modalités de travail des commissions administratives restent inchangées.

Art. 3. - Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

MINISTERE DE L'ECONOMIE MARITIME, DES TRANSPORTS MARITIMES, DE LA PECHE ET DE LA PISCICULTURE

ARRETE MINISTERIEL n° 4210 MEMTMPP-PAD
en date du 15 mai 2008 portant agrément de consignataire.

Article premier. - Est agréée en qualité de consignataire la Société ISTAMCO, ayant son siège social au Croisement Cambérène Cité jardinparc n° 4, BP. 20941 - Dakar.

Art. 2. - la Société ISTAMCO est autorisée à exercer ses activités de consignataire sur le domaine portuaire dans les conditions fixées par les décrets n° 60-454 du 29 décembre 1960 et 68-714 du 21 juin 1968.

Art. 3. - Le Directeur général de la Société nationale du Port autonome de Dakar est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel*.

PARTIE NON OFFICIELLE ANNONCES

(L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers)

Etude de M^{re} Daniel-Sédar Senghor
 & Jean Paul Sarr notaires associés
 13-15, Ruc Colbert - Dakar

Avis est donné de la perte du certificat d'inscription d'hypothèque conventionnelle au profit de la « Banque internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal » (BICIS), sur le titre foncier n° 9.107-DG.2-2

BANQUE DES INSTITUTIONS MUTUALISTES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (BIMAO)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

(en millions de francs CFA)

POSTE		MONTANTS NETS		POSTE		MONTANTS NETS	
CODE	ACTIF	Exercice N-1	Exercice N	CODE	PASSIF	Exercice N-1	Exercice N
A 10	CAISSE	2	3	F 02	DETTES RATTACHEES	5.000	5.340
A 02	CREANCES INTERBANCAIRES	7.133	6.729	F 03	- A vue		1
A 03	- A vue	1.383	3.279	F 05	- Trésor public, CCP		
A 04	- Banques centrales	884	2.776	F 07	- Autres établissements de crédit		1
A 05	- Trésor public, CCP			F 08	- A terme	5.000	5.339
A 07	- Autres établissements de crédit	499	503	G 02	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	9.143	7.005
A 08	- A terme	5.750	3.450	G 03	- Comptes d'épargne à vue		
B 02	CREANCES SUR LA CLIENTELE	9.207	6.464	G 04	- Comptes d'épargne à terme		
B 10	- Portefeuille d'effets commerciaux			G 05	- Bons de caisse		
B 11	- Crédits de campagne			G 06	- Autres dettes à vue	763	1.205
B 12	- Crédits ordinaires			G 07	- Autres dettes à terme	8.380	5.800
B 2A	- Autres concours à la clientèle	8.971	6.416	H 30	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE		
B 2C	- Crédits de campagne			H 35	AUTRES PASSIFS	529	418
B 2G	- Crédits ordinaires	8.971	6.416	H 6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS		
B 2N	- Comptes ordinaires débiteurs	236	48	L 30	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
B 50	- Affacturage			L 35	PROVISIONS REGLEMENTEES		
C 10	TITRES DE PLACEMENT		200	L 41	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	984	984
D 1A	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	54	53	L 10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
D 50	CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES			L 20	FONDS AFFECTES		
D 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	143	72	L 45	FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX		
D 22	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	108	113	L 66	CAPITAL OU DOTATION	1.515	1.515
E 01	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES		1	L 50	PRIMES LIEES AU CAPITAL		
C 20	Autres actifs	315	1.321	L 55	RESERVES		
6 A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	89	75	L 59	ECARTS DE REEVALUATION		
				L 70	REPORT A NOUVEAU (+/-)	-103	-120
				L 80	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	-17	-112
E 90	TOTAL ACTIF	17.051	15.030		TOTAL PASSIF	17.051	15.030

ENGAGEMENTS DONNES HORS-BILAN

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

N 1A En faveur d'établissements de crédit

N 1J En faveur de la clientèle

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

N 2A D'ordre d'établissements de crédit

N 2J D'ordre de la clientèle

N 3A ENGAGEMENTS SUR TITRES

ENGAGEMENTS RECUS

N 1H ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

N 2H Reçus des établissements de crédit 11.951 11.151

N 2M Reçus de la clientèle 2.957

N 3E ENGAGEMENTS SUR TITRES

BANQUE DES INSTITUTIONS MUTUALISTES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (BIMAO)

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2007

(en millions de francs CFA)

CODE	POSTE	N-1	N	CODES POSTE	POSTE	N-1	N
	PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			V 8C	INTERETS ET CHARGES ASSIMILES		
V 01	INTERETS ET PRODUITS ASSI.	1.066	1.108	V 8D	- Intérêts et charges assimilés		
V 03	+ Intérêts et produits assimilés sur créances interbancaires	226	328	R 8 L	- Intérêts et charges assimilés sur		
V 04	+ Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle	815	734	R 8 G	- Intérêts et charges assimilés		
V 51	+ Produits et profits sur prêts et titre subordonnés			R 8 J	- Charges sur compte bloqués d'actionnaires		
V 5F	+ Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement			W 4R	PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION	131	248
V 05	+ Autres intérêts et produits assi .	25	46	S 01	FRAIS GENERAUX D'EXPLOI.	424	613
R 01	INTERETS ET CHARGES ASSI	713	808	S 02	- Frais de personnel	97	116
R 03	- Intérêts et charges assimilées sur dettes interbancaires	369	369	S 05	- Autres frais généraux	327	497
R 04	- Intérêts et charges assimilés sur dettes à l'égard de la clientèle	344	439	X 51	REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		44
R 4D	- Intérêts et charges assimilées sur dettes représentées par un titre ...			T 51	DOTATIONS AUX AMORTIS ET AUX PROVISIONS SUR IMMORBILISATIONS	92	114
R 05	- Charges sur comptes bloqués d'actionnaires ou d'associés et sur emprunt et titre émis subor.			X 6A	SOLDE EN PERTE DES CORRECT. DE VALEUR SUR CREAN. ET DU HORS BILAN		
R 05	Autres intérêts et charges assimilés			X 01	+ EXCEDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUE BANCAIRE GENERAUX		
V 5G	+ PRODUITS SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES			T 01	- EXCEDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES		
R 5E	- CHARGES SUR CREDIT- BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES				PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
V 06	+ COMMISSIONS	88	104	X 80	Produits exceptionnels		
R 06	- COMMISSIONS	6		T 80	Charges exceptionnelles		
V 4A	+ PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES	1	9		PROFITS ET PERTES EXERCICES ANTERIEURS		
V 4C	+ Produits sur titres de placement		8	X 81	Profits sur exercices antérieurs		11
V 4Z	+ Dividendes et produits assimilés			T 81	Pertes sur exercices antérieurs	1	35
V 6A	+ Produits sur opérations de change	1	1	T 82	IMPOT SUR LE BENEFICE	1	1
V 6F	+ Produits sur opérations de hors bilan			L 80	Résultat de l'exercice (+/-)	-17	-112
R 4A	CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	66	65				
R 4C	+ Charges sur titres de placement						
R 6A	+ Charges sur opérations de change						
R 6F	+ Charges sur opéra. de hors bilan						
V 6T	+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES						
R 6U	+ intérêts et produit assimilés						
V 8B	+ Autres intérêts et produits assimi.						